

Institut Louis Favoreu



MASTER MENTION

Droit et pratique des contentieux publics

Direction
Olivier Le Bot
Professeur de droit public



CONTENTIEUX ADMINISTRATIF GÉNÉRAL

(8 CRÉDITS. 48 H)

Grands principes du contentieux administratif

J-C DUCHON-DORIS | Président TA Paris

Exécution des décisions de justice

B. HACHEM | Avocat au Barreau de Marseille

Procédures d'urgence

O. LE BOT | Professeur à Aix-Marseille Université

Procédure comparée

D. COSTA | Professeur à Aix-Marseille Université

PRATIQUE CONTENTIEUSE (4 CRÉDITS. 27 H)

Pratique du contentieux administratif au sein d'une administration

J. GRATALOUPE | Professeur à Aix-Marseille Université

Vie d'un cabinet d'avocat

É. BESSON | Avocate au Barreau d'Aix-en-Provence

Stratégie contentieuse

F. LINDITCH | Professeur à Aix-Marseille Université

L'activité du Conseil d'État

D. RIBES | Maître des requêtes au Conseil d'État

NOTE DU RAPPORTEUR, ÉTUDE DE DOSSIERS

(6 CRÉDITS. 42 H)

K. GOTTSCHALK | Magistrat au Tribunal administratif de Toulon

C. CHARPY | Magistrat au Tribunal administratif de Marseille

CONTENTIEUX CONSTITUTIONNEL (6 CRÉDITS. 37 H)

Contentieux de la question prioritaire de constitutionnalité

X. MAGNON | Professeur à Aix-Marseille Université

Contentieux électoral

S. LAMOUREUX | Maître de Conférences à Aix-Marseille Université

Droit processuel constitutionnel

A. VIDAL-NAQUET | Professeure à Aix-Marseille Université

CONTENTIEUX EUROPÉEN (6 CRÉDITS. 37 H)

Contentieux de l'économie

O. LE BOT | Professeur à Aix-Marseille Université

L'exception d'inconventionnalité et l'utilisation contentieuse du droit de l'UE

R. DECHAUX | Maître de Conférences à l'Université de Lorraine

MODES ALTERNATIFS DE RÈGLEMENT DES CONFLITS

(2 CRÉDITS. 20 H)

Présentation générale des M.A.R.C

O. LE BOT | Professeur à Aix-Marseille Université

La médiation

O. LE BOT | Professeur à Aix-Marseille Université

L'arbitrage

M. MAISONNEUVE | Professeur à Aix-Marseille Université

CONTENTIEUX ADMINISTRATIFS SPÉCIALISÉS

(8 CRÉDITS. 76 H)

Contentieux de la fonction publique

D. JEAN-PIERRE | Professeur à Aix-Marseille Université

Contentieux de l'urbanisme

B. HACHEM | Avocat au Barreau de Marseille

Contentieux de financier et fiscal

É. OLIVA | Professeur à Aix-Marseille Université

Contentieux des étrangers

J. MAHMOUTI | Magistrat au Tribunal administratif de Marseille

Contentieux des contrats et des marchés

F. LINDITCH | Professeur à Aix-Marseille Université

N. FOUILLEUL | Avocat au Barreau de Marseille

STAGE (20 CRÉDITS. 3 MOIS)

Présentation

Le M2 DPCP propose une offre globale permettant de former des juristes maîtrisant les contentieux publics dans toutes leurs dimensions (administrative, constitutionnelle, financière et européenne). Elle se double d'une spécialisation dans des contentieux particuliers, notamment en urbanisme, droit des étrangers, contentieux de l'économie, contrats ou encore fonction publique.

Les enseignements sont dispensés par des universitaires reconnus et des praticiens spécialisés (avocats, magistrats administratifs, juristes de collectivités publiques). Ils se trouvent complétés par des exercices pratiques et mises en situation sous la forme de simulations de procès, exposé-discussions, cas pratiques, études de dossiers et notes du rapporteur. Les étudiants ayant suivi la formation se trouvent, de ce fait, immédiatement opérationnels à l'issue de celle-ci. Cette qualité est particulièrement appréciée des structures accueillant les étudiants lors de leur stage puis lors de leur insertion dans la vie professionnelle.

Organisation de l'année universitaire

Les cours, représentant un volume de 270 heures, ont lieu de septembre à février et se terminent par une semaine d'examens. Les étudiants réalisent ensuite un stage de trois mois entre mars et mai.

Ils rédigent enfin un mémoire universitaire et un rapport de stage, qui donnent lieu à une soutenance commune au mois de juin.

Débouchés

Le master forme principalement aux métiers suivants : avocat en droit public, magistrat administratif, juriste au sein d'une collectivité publique.

Conditions d'accès

Les conditions d'accès au master 2 sont détaillées sur le site de la Faculté de droit et de science politique dans la rubrique « candidater à la Faculté de droit et de science politique » :

<https://facedroit.univ-amu.fr/fr/candidatures-inscriptions/candidater#tab-4493>

Informations utiles

Les questions relatives au master *mention Droit et pratique des contentieux publics* sont à adresser aux référents administratifs de cette formation :
C. SIMOND : +33(0)4 13 94 46 65 - christelle.simond@univ-amu.fr
ou consulter le site de l'ILF : <https://dice.univ-amu.fr/fr/dice/ilf>